



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le règlement « **NUMÉRO 389-2015 RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE RELATIF À LA ZONE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE JOLIETTE** » a été adopté à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Joliette tenue le 26 mai 2015.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 16^e jour de juin deux mille quinze.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Chantal Bédard". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Chantal Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*